



Flash...infos

CONTACT : 06 36 35 45 28

Juillet 2022

Palmes académiques pour le Président.

Par décret du 22 décembre 2021, j'ai été nommé au grade de Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques. C'est une distinction qui honore les trente-cinq ans que j'ai passé à promouvoir l'enseignement artistique au sein de Flashdance. Une énorme surprise pour moi car pour obtenir cette médaille il faut un parrain pour présenter le dossier d'acceptation auprès de la préfecture puis des ministres concernés, le premier ministre et le ministre de l'éducation de la jeunesse et des sports. Sauf que je n'ai toujours pas identifié mon « parrain » et j'espère bien qu'il se dévoilera bientôt pour le remercier. J'ai reçu un beau diplôme, mais j'ai



dû acheter la médaille : C'est une distinction honorifique, et j'en suis fier.

René Morin

Mais le président...

Qui est-il ?...

Issu d'une famille de musiciens, dès le plus jeune âge il joue du saxophone soprano dans les rangs de la fanfare d'AOSTE en Isère, puis à 10 ans avec un saxo alto il rejoint les rangs de l'Harmonie de Bourgoin Jallieu. A 12 ans contraint d'abandonner l'instrument il devient chanteur (2^{ème} ténor) au sein de l'Orphéon (chorale d'hommes) de SAINT SAVIN 38 jusqu'à l'âge de 20 ans.

Famille, travail... Il reprend la musique en 1988 de façon administrative en intégrant la toute nouvelle école de musique danse et théâtre de St Pierre de Bœuf : Flashdance. Il sera tour à tour Vice-Président 10 ans, Président pendant 22 ans et encore en activité.

Essentiellement axée sur les musiques actuelles l'école n'a eu de cesse de former des ensembles de musique et les produire sur scène. Plusieurs styles de danse qui collent à la mode ont été proposés (modern-jazz, danse africaine, hip-hop...) et une section Théâtre a été ouverte il y a huit ans. René Morin chantera de nouveau dans un petit groupe de 1998 à 2015.

Depuis 1990 il est secrétaire du comité de jumelage entre St Pierre de Bœuf et un village sénégalais Diaranguel, il sera Impliqué aussi dans la vie communale de 2008 à 2014 en tant qu'adjoint responsable de la communication. Il a donné beaucoup de son temps pour construire des chars de carnaval pour le Sou des Ecoles, et au comité des fêtes dans l'organisation des « Fêtes sur l'eau » pour les 14 juillet.

Il aimerait bien prendre sa retraite...

Flashdance : Un dynamisme retrouvé.

Deux ans de perturbations ont mis à mal l'école, baisse importante des effectifs, plus de concerts, de gala de fin d'année, une misère. Mais malgré les vagues successives de contamination, nous avons su redonner de la vigueur à nos activités. Nous avons pu reconstituer les groupes de musique actuelle qui ont fait notre succès, avec de nouveaux élèves qui ont acquis dextérité et maturité. Un nouveau prof de hip-hop a conduit avec brio son petit groupe pour une chorégraphie très appréciable.



Deux groupes de théâtre ont ravi les spectateurs de nos deux principales manifestations.

Tout ce dynamisme retrouvé est le fruit d'un travail assidu et obstiné de chacun de nos élèves, il est aussi le fruit d'une implication sans limite des professeurs. Saluons ici Willy pour la guitare et la coordination des groupes, Hervé à la batterie et Nathalie pour le chant. Quant au théâtre, saluons Claire et sa créativité, Patrick pour les improvisations. Romain complète l'équipe avec le Hip-hop. Il ne manque plus que l'activité piano pour laquelle Mathilde nous a quitté en cours d'année, et Jérôme qui a pris le relais et présenté ses élèves lors d'une audition en petit comité.

Une situation financière fragile.

Le dynamisme retrouvé pour nos activités ne se fait malheureusement pas ressentir sur les finances. Nous subissons encore les effets de la baisse des effectifs et ses conséquences sur le manque de rentrées des cotisations et surtout la baisse des subventions qui intervient à posteriori et donc aujourd'hui. C'est un déficit de 7 500 € qu'il faudra résorber la saison prochaine

Pendant cette période néfaste nous avons maintenu le taux des cotisations, elles n'ont pas augmenté depuis trois ans, mais nous sommes entrés dans une période d'inflation qui entraîne une hausse des salaires et des charges auxquelles nous ne pouvons pas nous soustraire. Nous avons calculé et recalculé comment adapter au plus juste le prix des cotisations.

Il en ressort les nouveaux tarifs suivants : Cours individuel = 530 €. Cours collectif = 220 €. L'adhésion reste à 30 € et est unique pour une famille.

Une aide municipale précieuse.

La municipalité a compris le défi auquel Flashdance doit faire face : Le rayonnement de Flashdance existe sur tous les villages de la Com-Com et même au-delà. Flashdance attire les jeunes par son originalité. Flashdance est une vraie école de musique au même titre que celles de Chavanay, Maclas et Pélussin. Flashdance doit pouvoir bénéficier d'un soutien financier à hauteur de ce qui se passe ailleurs. Ainsi la municipalité de St Pierre de Bœuf a voté deux années consécutives une subvention conséquente à la hauteur de nos attentes. Que tous les Conseillers, adjoints et M le Maire soient remerciés.

Ce dynamisme nous a permis d'animer en musique la course du TRP le 8 mai, la fête de la musique à Roisey, un concert à Bollène, et s'il n'y avait pas le besoin de partir en vacances nous aurions pu jouer tout l'été tant les demandes ont afflué.

Et puis, nous avons pu de nouveau présenter des élèves à l'examen départemental de musique. Tous trois ont brillamment réussi leur passage devant un jury sélectif. Raphael a réussi en guitare et batterie, Kylian en guitare, et Dario en guitare aussi mais avec beaucoup de maestria qui lui a valu la mention bien. Félicitations aux impétrants et aux professeurs qui les ont guidés tout au long de leur apprentissage...



Nous sommes bien conscients de l'effort que ça représente pour la plupart d'entre vous. Seul un apport financier important provenant de sponsors permettrait de maintenir un niveau de cotisation abordable et compétitif, mais il faut les solliciter, et pour ça nous avons besoin de vous.

Rappelons que nous sommes habilités à recevoir vos dons qui ouvrent droit à une réduction de vos impôts de 66% du don grâce au reçu fiscal que nous éditons dans ce but.

L'Assemblée Générale :

Un moment important de la vie d'une association pour que tous les adhérents soient sensibilisés aux difficultés et décisions présentées par les membres du bureau. La participation de tous est fortement souhaitée pour entériner ou amender les propositions des membres du bureau.

Nous vous attendons le **mercredi 7 septembre à 18 h** salle n°3 de l'Agora.



Portes ouvertes le 7 septembre.

Ce jour-là nous vous attendrons dès 10 heures salle n°3 pour **visiter nos nouveaux locaux, rencontrer les professeurs, faire un essai, vous inscrire.** Tous les responsables seront à votre écoute pour vous guider au mieux dans vos choix.

N'hésitez pas à faire de la pub autour de vous et nous amener de futurs adeptes.

D'un foyer municipal vieillot... ... à l'Agora.

Depuis la création de Flashdance en 1986 jusqu'à il y a trois ans, Flashdance a dispensé ses activités dans le foyer municipal. Un vieil hôpital réaménagé pour les activités associatives, il aura satisfait bon nombre d'occupants.

Après un passage de trois ans à la garderie, nous avons pu intégrer le nouveau complexe, l'Agora. Un bâtiment tout neuf et fonctionnel. Bref, un bijou, que dis-je, un

joyau ! Nous disposons de deux salles que nous voulons universelles, c'est-à-dire pratiquer n'importe quel instrument dans l'une ou l'autre des deux salles. Une troisième est mise à notre disposition le mercredi notamment où toutes nos activités sont présentes. A l'étage deux grandes salles adaptées aux activités physiques et le hip-hop pour nous, avec miroir immense sur tout un pan de la pièce et placards de rangements conséquents.

La salle de réception et spectacle est tout simplement magnifique et super bien équipée. Une grande scène, une sono, de la vidéo, des lumières, un bar et une cuisine spacieuse et super aménagée. Reste à chacun d'acquérir la maîtrise de tous ces appareils.

Pour conserver ce complexe en bon état nous devons respecter (élèves compris) les règles à suivre pour un bon fonctionnement et une saine cohabitation de tous les occupants.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore ce lieu, sachez qu'il est situé en face de la caserne des pompiers, et à proximité de la ferme des lônés. L'adresse est **1 impasse du tunnel**, (avenue du Rhône).



Calendrier 2022-2023

Les cours débuteront dès le lundi 12 septembre 2022 et se termineront le lundi 3 juillet 2023. Les congés suivront ceux de la Zone A du calendrier scolaire.

Site internet :

Accès par :

www.flashdance-stpierre.com

La mise en page du contenu correspond à une connexion sur ordinateur. Elle est tout à fait fantaisiste sur un téléphone portable.

Anciens élèves : Inscriptions

Pour renouveler votre inscription vous pouvez remplir la fiche que vous trouverez en page d'accueil du site.

Vous pouvez simplement envoyer par mail à rene.morin42@orange.fr, une confirmation de réinscription en précisant l'horaire souhaité ou si vous gardez le même.

BENEVOLES vous êtes les bienvenus

CONTACT : 06 36 35 45 28

NOUS SOUHAITONS A TOUS D'EXCELLENTES VACANCES

ET NOUS COMPTONS SUR VOUS EN SEPTEMBRE



René Morin

Loire
LE DÉPARTEMENT

